

Quelle surprise !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 33

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Histoire de la nation suisse

par B. van Muyden. — H. Mignot, éditeur.

La troisième livraison de ce magnifique ouvrage vient de paraître. L'intérêt d'une lecture aussi instructive va croissant, au fur et à mesure qu'on avance dans la succession des diverses phases de l'histoire de notre patrie. Cette livraison débute par des considérations excessivement curieuses sur l'état des mœurs de nos ancêtres aux XII^{me} et XIII^{me} siècles, et dont nous citons plus bas un fragment. De nombreuses pages sont ensuite consacrées aux événements qui se rattachent aux puissantes maisons des Savoie, des Kibourg et des Habsbourg. Puis vient la période héroïque qui nous fait assister aux préludes de l'affranchissement des Waldstätten.

Ici l'attention est vivement piquée par l'analyse complète, — d'après les recherches les plus récentes, — des traditions nationales et des légendes relatives à Guillaume-Tell, ainsi que des vifs débats auxquels elles ont donné lieu entre divers historiens. Enfin le dernier chapitre nous décrit le triomphe de l'alliance des Waldstätten, leur attitude à l'égard de la maison d'Autriche, et se termine par un tableau saisissant de la bataille de Morgarten.

MŒURS SUISSES AU XII^{me} ET AU XIII^{me} SIÈCLE.

Constitution des bourgeoisies. — Industrie naissante. — Corps de métiers. Prud'hommes. — Habitations et aménagement. — Origine des noms de famille.

Le droit de bourgeoisie s'acquerrait aisément. Il suffisait à un serf ou à un vassal pour l'obtenir d'avoir résidé dans une ville un an et un jour, sans avoir été réclaté par son seigneur, d'où le dicton : « L'air des villes rend libre ». Dans plusieurs cités, la possession d'une maison donnait le droit de bourgeoisie; cet avantage était accordé, dans certaines localités, à quiconque avait suivi, en temps de guerre, la bannière; ailleurs, les habitants du voisinage étaient admis au rang de bourgeois, lorsqu'ils s'engageaient à remplir les devoirs de citoyens et à payer une redevance annuelle. Le droit de bourgeoisie n'était pas héréditaire; il fallait que le fils d'un bourgeois se fit reconnaître comme tel; toutefois, à Payerne, il suffisait d'épouser la fille d'un bourgeois pour acquérir ce droit. Des villes entières recevaient d'une cité plus importante le droit de combourgeoisie.

Le paysan qui venait demeurer à la ville n'abandonnait pas toujours pour cela ses occupations agricoles. Les citadins, à l'époque qui nous occupe, comme encore aujourd'hui les habitants de nos bourgs campagnards, possédaient généralement des champs en dehors de l'enceinte de leur cité, et entretenaient dans les villes mêmes du bétail. D'autres préoccupations finissent cependant par l'emporter et par reléguer l'agriculture en second plan. Longtemps borné aux foires et marchés, le commerce se fixe et se développe, des industries prennent naissance. Les toiles de St-Gall, les étoffes de laine et de soie tissées à Zurich, les draps de Berne et de Fribourg acquièrent de la réputation.

Les artisans s'organisent en corps de métiers qui prennent le nom de *tribus* ou d'*abbayes* (*Zunft*); nul ne peut s'établir *maître*, s'il n'a été, au préalable, *apprenti*, puis fait son tour d'Allemagne ou de France pour se perfectionner dans son état et donné aux anciens de la tribu, appelés *prud'hom-*

mes (*probi homines*), une preuve de son savoir sous la forme d'un *chef-d'œuvre* (*Meisterstück*).

Cette organisation de corps de métiers a subsisté plusieurs siècles et engendré des abus; la tyrannie qu'ils exerçaient a amené leur abolition; on s'efforce aujourd'hui de les rétablir sous le nom de *syndicats obligatoires*.

Dès le XIII^{me} siècle, une juste considération s'attache aux métiers. Le chroniqueur, Jean de Winterthour, raconte que l'empereur Rodolphe reçut un jour l'hospitalité chez un tanneur de Bâle; splendidement servi chez cet artisan qu'il avait vu peu auparavant tanner lui-même ses peaux, il lui demanda comment il se faisait qu'étant si riche, il continuât à se vouer à ce métier? « C'est que, répondit le tanneur, c'est le métier qui fait la richesse ». On reconnaît dans cette réplique le caractère laborieux des Bâlois, qui a fondé la grande prospérité de leur cité.

L'agriculture était en progrès; les ducs de Zæringen, en donnant des troupeaux de moutons aux habitants de l'Uechland, contribuent à la création de l'industrie des laines et à celle de la tannerie. Les moines, il n'est que juste de le constater, ont aussi eu leur part dans cette amélioration de l'économie nationale; c'est à eux, en grande partie, que nous sommes redevables de la création de nos vignobles.

L'accroissement de l'aisance réagit sur l'art de la bâtisse. Primitivement, les maisons, même dans les villes, étaient presque toutes construites en bois et composées d'un seul étage; de fréquents incendies en furent la conséquence, à Berne, à Bâle, à Zurich, à Lausanne, etc. Quelques particuliers commencèrent, au XIII^{me} siècle, à élever des demeures en pierre, mais ce ne fut qu'au siècle suivant que l'emploi de la pierre se généralisa.

Les maisons des bourgeois n'étaient ni spacieuses, ni élégantes, ni commodes, les chambres, basses et étroites, laissaient à peine pénétrer le jour par de rares et petites fenêtres aux carreaux de toile. L'aménagement était rudimentaire; il consistait en une longue table pesante, avec un banc fixé à la paroi, quelques escabeaux et un bahut servant de garde-robe. Le luxe des lits était inconnu; les bons bourgeois du XIII^{me} siècle s'étendaient, pour dormir, sur une peau de mouton ou sur une paille grossière placée directement sur le plancher. Leur toilette devait être plus que sommaire.

Le costume consistait en une jaquette, sans plis, fermée par une ceinture et arrêtée sur la poitrine par une agrafe, des boutons ou des aiguillettes. Pour les femmes d'un rang supérieur, les manches étaient ornées de broderies et l'étoffe plus fine. Un manteau et un chapeau complétaient le costume des nobles et des riches bourgeois.

Dans les combats, le noble était protégé par une cuirasse et armé d'un bouclier ainsi que d'une lance. Les fantassins portaient une hache d'arme ou un glaive. Les Confédérés des cantons primitifs avaient une prédilection pour la massue, surnommée ironiquement *morgenstern* (étoile du matin), et la halberde, sorte de hache de bûcheron ajustée au bout d'un long manche et terminée par une pointe.

Au XIII^{me} siècle, on constate l'apparition des noms de famille; cet usage se répandit d'abord dans les villes, tandis que dans les campagnes, où la population est plus clairsemée, on continue à désigner les gens en faisant précéder leur nom de baptême de celui de leur père ou mère. Les premiers noms de famille sont tantôt des noms de baptême transformés en termes patronymiques: Bernard, Gautier, Loys (Louis), François, Ernst (Ernest), etc., tantôt des vocables empruntés à des particularités phy-

siques, comme Noir, Blanc, Rouge, Brun, Grand, Petit, Gros, Gras, etc.; ou bien à des emplois: Mestral (mesureur), Pasteur, Falconnier, etc.; à des professions: Fabre (de Faber, artisan), Chapuis (charpentier), Mercier, Avocat, etc.; à des noms de lieu: Duvillard, Dupasquier, Dupraz, Ducret, Chastel, etc.; à des noms d'animaux: Merle, Loup, Renard, etc.; à des noms de plantes: Olivier, Dunoier, Duchêne, Dufresne, etc.; à des noms d'origine: Lombard, Zurich, Sarrarin, Allamand, Savoy, etc.; et ainsi de suite. La particule *de*, précède un nom de terre ou d'origine, sans être nécessairement un indice de noblesse, comme on le croit souvent; c'est un hommage à ce préjugé qui a poussé, de nos jours, beaucoup de gens vaniteux à transformer en particule les premières lettres du nom de leurs aïeux.

Quelle surprise!

A deux ou trois reprises, dans la journée de mardi, la population de divers quartiers de notre ville fut mise dans le plus grand émoi. On se penchait aux fenêtres, on courait dans la rue; c'était une vraie ébullition.

Qu'était-il survenu? que s'était-il passé?

Hélas! tout simplement un joli petit wagon jaune canari, qui se promenait allègrement sur notre réseau de tramways, dont on faisait un premier essai.

Le Grand-Pont, entre autres, regorgeait de curieux. Et, chose amusante, une foule de gamins, joyeux comme des pinsons, lestes comme des écureuils, couraient à toutes jambes au-devant du wagon, comme pour le mettre au défi, malgré la rapidité de sa marche.

D'autres suivaient à distance avec nombre d'adultes tout essouffés.

« Que nous sommes pourtant badauds! nous autres Lausannois, s'écria un passant à la vue de tant de gens étonnés. »

— Eh bien, non, lui répondis-je, tout cela ne me surprend point, au contraire, tout cela me paraît fort naturel. Vous conviendrez que la plupart de ces gens connaissent parfaitement les tramways, et qu'ils ont eu mainte fois l'occasion de les voir marcher à Genève, à Vevey, à Montreux et ailleurs; mais nous sommes si peu habitués à la réalisation des choses projetées, que lorsqu'une d'elles aboutit, c'est tout un événement. On a peine à en croire ses yeux.

« J'ai vu le wagon jaune passer, nous disait un autre Lausannois, d'un air rêveur, mais... est-ce bien là le tramway?... J'en doute encore!... »

Ce qui précède nous rappelle de curieux détails publiés l'année dernière par le *Petit Parisien*, au sujet de la vive sensation qu'éprouverent les habitants de la grande capitale à la vue des premiers omnibus:

« C'est au mois d'avril 1662, disait ce journal, que Paris vit fonctionner les premiers omnibus, qu'on appelait les « carrosses à cinq sols. »

» Chose curieuse, c'est le savant mathématicien Pascal qui eut l'idée démocratique de ces véhicules. Les besoins de la circulation exigeaient une création de ce genre. Pour les

gens peu fortunés, il en coûtait trop cher d'avoir recours aux carrosses, calèches, charriots et chaises à porteur qu'on louait à l'heure et qui étaient, à cette époque, ce que sont nos fiacres actuels.

» Donc, à l'instigation de Pascal, des personnages influents obtinrent du roi la création de voitures à l'usage du public, pour un prix modéré, voitures faisant toujours les mêmes trajets dans Paris.

» Au début, ces voitures étaient au nombre de sept.

» L'inauguration du service eut lieu avec un certain cérémonial. Deux commissaires du Châtelet, en robe, accompagnés de quatre gardes du grand-prévôt, de douze archers de la ville et d'autant d'hommes à cheval assistèrent au premier départ des omnibus. Ils proclamèrent l'utilité de la nouvelle entreprise et exhortèrent la population de veiller à ce que rien ne vint l'entraver.

» Les cochers et laquais étaient vêtus d'un uniforme bleu, avec les armes du roi sur la poitrine. Le liséré de cet uniforme servait à indiquer l'itinéraire des voitures, suivant sa couleur. Aujourd'hui, c'est la couleur des voitures qui permet de distinguer les lignes.

» Un contemporain, racontant cette première journée, nous dit :

« A sept heures, il partit un premier carrosse » avec un garde de M. le grand-prévôt dedans ; » un demi-quart d'heure après, on en fit partir un second et les autres dans des distances pareilles, ayant chacun un garde qui y demeurerent tout ce jour-là.

» La mise en marche de ces premiers omnibus fut un véritable événement. C'était une chose plaisante de voir tous les artisans cesser leur ouvrage pour les regarder, en sorte que l'on ne fit rien ce jour-là sur toute la route, non plus que si c'eût été une fête. On ne voyait partout que des visages contents, et cette invention fut trouvée si utile que chacun souhaita de la voir appliquer dans son quartier. »

L'auberge de village.

CAUSERIE

Si vous êtes parfois entré dans une auberge de village, n'avez-vous pas remarqué quelle simplicité, quelle modestie ont présidé à son installation ?

Eh bien, cet aménagement de si humble apparence fait cependant le bonheur du campagnard. Bien souvent, après les durs labeurs de la journée, on se rassemble à l'auberge, et là, on y devise du temps, des récoltes ; on se tient au courant des nouvelles du jour, etc., tout en buvant le demi traditionnel. Le paysan se sent à son aise, il est chez lui, il y respire, je dirai mieux, il s'y sent vivre. Ah ! ne lui parlez pas des cafés luxueux de nos villes, avec leurs comptoirs resplendissants, leurs glaces, leurs tables de marbre et leurs garçons pimpants. Il préfère à cela son petit ceréte, c'est-à-dire son humble chambre à boire, comme il l'appelle.

Quelques petites tables avec leurs tabourets et, tout le long du mur, la grande table avec ses deux grands bancs.

Elle n'est pas très pratique cette grande table : les jours de fête, d'abbaye entr'autres, ses deux bancs sont entièrement occupés, et il est difficile à un client, placé au milieu, de sortir, à moins de déranger toute la compagnie. Pour éviter cela, on pose tout bonnement le pied sur la table et, d'un bond, on est de l'autre côté.

Dans un coin de la salle est l'antique fourneau de molasse, avec sa *cavette*, où, en hiver, les *vieux* et le chat de la maison viennent se blottir. Appendus aux murs, quelques tableaux

ternis par le temps et la fumée : un épisode de la triste histoire de Geneviève de Brabant ; plus loin, Napoléon I^{er}, à cheval, ayant l'air de se dire : « Je suis le sceptre du monde » ; et, à l'endroit le plus apparent, une image colorée représentant un tonneau surmonté d'un superbe coq, avec cette inscription : *Quand le coq chantera, crédit on fera.*

Beau précepte, qui n'est cependant pas toujours rigoureusement observé :

— L'oncle Jean, je vous paierai ce demi ce soir ! dit au cabaretier le fils d'un des bons propriétaires de l'endroit.

— Oui, oui, c'est bon, va toujours.

— Dis vai, Djan, baillè-mé vai onco on petit verre, demande un autre.

— Rein dé cein ! Quand te m'ari payé lé z'autro, et bin bon !

Il connaît son monde, le cabaretier ; il apprend par les conversations qui se tiennent chez lui tout ce qui s'est dit, fait et passé le jour même dans le village et dans les environs ; il connaît tout ; il est au courant de la position de chacun.

Comme on est heureux, cependant, de rencontrer une de ces auberges sur notre route, lorsque, rentrant d'une excursion, fatigués, éreintés, les sacs dégarnis, les fioles vides, il nous reste encore quelques heures de marche pour arriver à domicile. Avec quel empressement ne dépose-t-on pas, sur la grande table, sacs, manteaux, cannes, couvertures, ainsi que ces fleurs qui nous ont coûté tant de fatigues et de sueurs !

— Portez-vous vite quelque chose à boire ! nous avons soif !

— Qu'est-ce qu'il faut servir à ces messieurs ?

— Un litre et cinq verres !

Bientôt l'hôte revient, la bouteille sous le bras et les cinq verres dans les mains ; les plateaux sont fort incommodes, car les verres peuvent glisser et voilà, n'est-ce pas, toute une casse.

Disons en passant qu'il existe un moyen qui présente beaucoup plus de sécurité et qui est fort usité à la campagne ; il consiste simplement à plonger les doigts dans les verres et, en les serrant un peu, le cabaretier peut en porter dix avec facilité.

Si nous passons maintenant de l'autre côté de la maison, à l'étage supérieur, nous trouvons une grande chambre où le cabaretier serre provisoirement son blé, son froment, où il étend ses noix pour les sécher. Sa femme y serre le linge qui attend la lessive.

Au nouvel-an, à l'abbaye et dans bien d'autres occasions encore, il s'agit de débarrasser tout cela, car cette chambre est louée à la Jeunesse pour y danser.

Quelques planches placées sur deux chevaux servent d'estrade à la musique, généralement composée d'un cornet, d'une clarinette, d'une contrebasse et parfois même d'un violon. On n'est pas si difficile au village, et l'on s'en donne à qui mieux mieux dès la veillée jusqu'à l'aube.

Et que de jolies choses n'entend-on pas dans ces bals villageois :

— Sophie ! on en fait un ensemble, hein !

— Oh ! je peux pas, j'ai déjà promis à Louis à l'assesseur !

— Vois-tu, si tu n'en danses pas une avec moi, gare à toi !

Et cette autre :

Après une valse, un cavalier mène sa danseuse à la salle à boire pour lui offrir un rafraîchissement :

— Dites voir, l'oncle Jean, portez voir trois décis pour moi et un sirop pour ma gaillarde !

Et cette autre encore :

Un cavalier est obligé de quitter sa dan-

seuse pour quelques instants, quelqu'un le faisant demander à la salle à boire :

— Tu m'apporteras au moins quelque chose en revenant, lui dit sa charmaltaire ; des tablettes à la bise ou bien un coucon.

Le jeune homme descend, trouve des connaissances, avec lesquelles il reste trois bons quarts d'heure ; mais, dans l'intervalle, il a cependant trouvé le moyen d'aller jusqu'à la boutique voisine acheter le coucon réclamé par sa bien-aimée.

— Tu es bien resté longtemps, dis voir, fait celle-ci à son retour ; ils en ont dansé trois pendant que tu étais loin... Et mon coucon ?

— Oh ! je t'ai fait attendre un peu ; mais je ne t'ai pas oubliée... Vois-tu, on était en marché pour une modze avec Fredon, qui demeure... tu sais... tu le connais peut-être... Mais où ai-je fourré ce coucon ? Ah ! le voilà ! il était droit dessous mon mouchoir de poche ! Tiens ! es-tu contente à présent ?

Terminons cette sempiternelle causerie par une histoire absolument authentique, comme les précédentes, du reste :

C'était il y a bien longtemps, alors que quelques aubergistes de village ne vendaient que du vin ; il n'était pas question de leur demander de vous arranger un foie de veau ou même de vous servir une ration de pain et de fromage. Ils vous répondaient qu'ils n'avaient rien de tout cela et ne donnaient pas à manger.

Deux chasseurs, exténués de fatigue, entrent un jour dans une de ces auberges pour se restaurer. Ils avaient bien du pain avec eux, mais rien à manger avec.

— Dites voir, l'oncle Pierre, fait l'un d'eux, vous qui avez du tant bon fromage, allez voir nous en chercher un petit quartier pour accompagner notre pain.

— Mon fremadzo, lo medzo mè-mimo ! leur fut-il répondu.

— Eh bien, puisque vous ne voulez pas nous donner du fromage, vendez-nous au moins un saucisson ; vous avez fait boucherie il y a quelque temps et ils doivent être bons à présent !

— Dào saocesson ?... n'ein ai-vo pas prào tsi vo !

C. T.

Lé dzeins dé Tsavorné et lo bailli.

Vo sédè que quand n'étiant dézo la patta dè l'or dè Berna, n'aviant pè tsi no dà baillis po no coumeindà et soi-disant po mettrè odrè dein lo canton dè Vaud, mà l'étai petou po mettrè dein lào fattès lè dimès, les ceinsès, lè lods et on moué d'autre z'affèrès.

Cliaux baillis aviont po adjudants dà tsatellans, dà justiciers, dà métraux et mimameint dà courriào, tot assè rupians què leu ; assebin lo bravo majo Davet a su lào derè cein que l'étiont, dévant que l'aussont zu einmottà pè Vidy.

Tsacon sà cein que l'étai què clia dima, et lè paysans qu'on vitu dein cé teimps ont du sè soveni que su dix quartèrons dè truffès l'ein faillai bailli ion ào bailli. Avia-vo fé dix breintà dè veneindà, l'ein faillai assebin bailli iena po allà reimplià lè bossèts dè la granta cava à Berna, et l'étai la mima tsoza se vo z'aviai trè dix panèra d'abondancès po voutrè vatsès ào bin grulà dix lottà dè perès collià.

Lè lods étiont coumeint que dérai bin lo drài dè mutachon d'ora. Lè ceinsès étiont d'ài espècès dè Lettrès dè reinta qu'on signivè ào Excellenceinès po lo payèmeint d'on tstamp, d'on prà, d'on courti àobin de 'na tsenevire que lào z'appartegnivont et que baillivont ein amodiachon po 'na troupa d'annaiès à cliaux qu'ein aviont fauna.

Et tot cé ardzein sè payivè ào receviào dà bailli qu'étai ein mimo teimps lo dimià.

Lè baillis aviont coutema d'allà tsaqu'an-